

Aide à la saisie d'un dossier de candidature pour le recrutement enseignant chercheur au Muséum National Histoire Naturelle

Le **formulaire de candidature** reprend les éléments saisis en ligne sur Galaxie (présentation du candidat, adresse, situation professionnelle...). Ces éléments sont indispensables pour vous contacter et vérifier votre recevabilité, nous vous remercions de veiller à leur exactitude.

Champ GALAXIE	Pièces à fournir
● Pièces administratives :	
Présentation analytique :	<ul style="list-style-type: none"> - Notice biographique - Présentation analytique des ouvrages, articles, réalisations et activités - Lettre de motivation et de recommandation
Diplôme ou attestation :	<p>Pièces justificatives attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie du diplôme (HDR, doctorat) ou une pièce attestant que le candidat remplit l'une des conditions visées aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 20 février 2012 relatif aux modalités de recrutement des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle et des maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle - Copie d'une pièce d'identité avec photographie en cours de validité - Notification d'attribution de la qualification (indiquant la section et l'année de l'obtention) - Attestation d'appartenance à un corps ou cadre d'emploi de fonctionnaire en qualité de titulaire depuis au moins 3 ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions pour les candidats au détachement ou à l'intégration directe
● Titres et travaux :	
<p>Nous vous conseillons de déposer dans cette rubrique (10 dépôts possibles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vos titres et travaux en rapport avec le profil de poste, du plus récent au plus ancien. - Votre projet 	
Document 1 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 2 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 3 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 4 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 5 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 6 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 7 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 8 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 9 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 10 :	<i>10 Mo autorisés</i>

Informations importantes : Les dossiers doivent de préférence être rédigés en français. Les dossiers rédigés en anglais doivent impérativement comporter un résumé du CV, et le cas échéant du projet, en français.